

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE dont la population est de 3500 habitants et plus : VILLE DE MEYLAN (1)

AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21380229100012

POSTE COMPTABLE : CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES SAINT MARTIN D'HERES

M. 57

Budget primitif

Voté par nature

BUDGET : BUDGET PRINCIPAL (3)

ANNEE 2024

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	28
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	29
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	30
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	31
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	33
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	36
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	40

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	43
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	46
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	48
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	49
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	Sans Objet
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	53
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	54
B3.1 - Etat des provisions constituées	55
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	57
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	61
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	62
B9 - Etat du personnel	64
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	67
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	70
B11.2 - Liste des établissements publics créés	71
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses	72
C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes	73
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	75
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	76
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	77

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	18578

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	1677.39

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	1563.00
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	1754.00
3	Dépenses d'équipement brut / population	597.00
4	Encours de dette / population (2) (3)	598.00
5	DGF / population	0.00
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	67.48
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	93.54
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	34.07
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	34.10
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	10.87

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

- I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
 - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
 - sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
 - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.50 %
- Investissement : 7.50%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l'exercice N-1 (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)	C1

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	0,00	0,00	0,00	A1 0,00
Investissement	0,00	0,00	(3) 0,00	A2 0,00
Fonctionnement	0,00	0,00	(4) 0,00	A3 0,00

	RESTES A REALISER N-1				
	Dépenses	Recettes	Solde (B)		
TOTAL des RAR	I + II 0,00	III + IV 0,00	B1	0,00	
Investissement	I 0,00	III 0,00	B2	0,00	
Fonctionnement	II 0,00	IV 0,00	B3	0,00	

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
TOTAL	A1 + B1	0,00
Investissement	A2 + B2	0,00
Fonctionnement	A3 + B3	0,00

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 0,00
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS	A

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	13 500 000,00	13 500 000,00
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
Total de la section d'investissement (2)		13 500 000,00	13 500 000,00

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	32 940 000,00	32 940 000,00
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		32 940 000,00	32 940 000,00
TOTAL DU BUDGET (4)		46 440 000,00	46 440 000,00

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AP VOTEES	B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AP de dépenses imprévues » (2)	020	0,00
---	-----	------

TOTAL GENERAL	0.00
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AE VOTEES	B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AE de dépenses imprévues » (2)	022	0,00
---	-----	------

TOTAL GENERAL		0,00
----------------------	--	-------------

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	909 800,00	0,00	180 000,00	180 000,00	180 000,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	612 500,00	0,00	702 500,00	702 500,00	702 500,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	6 423 700,00	0,00	8 117 500,00	8 117 500,00	8 117 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	2 034 000,00	0,00	2 500 000,00	2 500 000,00	2 500 000,00
Total des dépenses d'équipement		9 980 000,00	0,00	11 500 000,00	11 500 000,00	11 500 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 270 000,00	0,00	1 445 000,00	1 445 000,00	1 445 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		1 270 000,00	0,00	1 445 000,00	1 445 000,00	1 445 000,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		11 250 000,00	0,00	12 945 000,00	12 945 000,00	12 945 000,00

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	0,00		5 000,00	5 000,00	5 000,00
041	Opérations patrimoniales (7)	500 000,00		550 000,00	550 000,00	550 000,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		500 000,00		555 000,00	555 000,00	555 000,00

TOTAL	11 750 000,00	0,00	13 500 000,00	13 500 000,00	13 500 000,00
--------------	----------------------	-------------	----------------------	----------------------	----------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	13 500 000,00
---	----------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D’INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	500 000,00	0,00	1 310 000,00	1 310 000,00	1 310 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	7 040 000,00	0,00	7 410 000,00	7 410 000,00	7 410 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		7 540 000,00	0,00	8 720 000,00	8 720 000,00	8 720 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	600 000,00	0,00	395 000,00	395 000,00	395 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	280 000,00	280 000,00	280 000,00
Total des recettes financières		610 000,00	0,00	685 000,00	685 000,00	685 000,00
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		8 150 000,00	0,00	9 405 000,00	9 405 000,00	9 405 000,00

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	2 000 000,00		2 040 000,00	2 040 000,00	2 040 000,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	1 100 000,00		1 505 000,00	1 505 000,00	1 505 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	500 000,00		550 000,00	550 000,00	550 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		3 600 000,00		4 095 000,00	4 095 000,00	4 095 000,00

TOTAL	11 750 000,00	0,00	13 500 000,00	13 500 000,00	13 500 000,00
--------------	----------------------	-------------	----------------------	----------------------	----------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	13 500 000,00
---	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	3 540 000,00
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	6 840 000,00	0,00	6 550 000,00	6 550 000,00	6 550 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	19 150 000,00	0,00	19 775 000,00	19 775 000,00	19 775 000,00
014	Atténuations de produits	195 000,00	0,00	175 000,00	175 000,00	175 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	2 531 000,00	0,00	2 635 000,00	2 635 000,00	2 635 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		28 716 000,00	0,00	29 135 000,00	29 135 000,00	29 135 000,00
66	Charges financières	350 000,00	0,00	220 000,00	220 000,00	220 000,00
67	Charges spécifiques (3)	49 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		29 115 000,00	0,00	29 395 000,00	29 395 000,00	29 395 000,00

023	Virement à la section d'investissement (4)	2 000 000,00		2 040 000,00	2 040 000,00	2 040 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	1 100 000,00		1 505 000,00	1 505 000,00	1 505 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		3 100 000,00		3 545 000,00	3 545 000,00	3 545 000,00

TOTAL	32 215 000,00	0,00	32 940 000,00	32 940 000,00	32 940 000,00
--------------	----------------------	-------------	----------------------	----------------------	----------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	32 940 000,00
--	----------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	180 000,00	0,00	180 000,00	180 000,00	180 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	2 300 000,00	0,00	2 175 000,00	2 175 000,00	2 175 000,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	6 400 000,00	0,00	6 400 000,00	6 400 000,00	6 400 000,00
731	Fiscalité locale	19 400 000,00	0,00	19 885 000,00	19 885 000,00	19 885 000,00
74	Dotations et participations (3)	2 620 000,00	0,00	2 735 000,00	2 735 000,00	2 735 000,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	1 275 000,00	0,00	1 520 000,00	1 520 000,00	1 520 000,00
Total des recettes de gestion courante		32 175 000,00	0,00	32 895 000,00	32 895 000,00	32 895 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	40 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		32 215 000,00	0,00	32 935 000,00	32 935 000,00	32 935 000,00

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		5 000,00	5 000,00	5 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		5 000,00	5 000,00	5 000,00

TOTAL	32 215 000,00	0,00	32 940 000,00	32 940 000,00	32 940 000,00
--------------	----------------------	-------------	----------------------	----------------------	----------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	32 940 000,00
--	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	3 540 000,00
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) *DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.*

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération *DF 023 + DF 042 – RF 042* ou solde de l'opération *RI 021 + RI 040 – DI 040.*

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	5 000,00	5 000,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 445 000,00	0,00	1 445 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	180 000,00	0,00	180 000,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	702 500,00	0,00	702 500,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	8 117 500,00	550 000,00	8 667 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	2 500 000,00	0,00	2 500 000,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		12 945 000,00	555 000,00	13 500 000,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	13 500 000,00
---	----------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	6 550 000,00		6 550 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	19 775 000,00		19 775 000,00
014	Atténuations de produits	175 000,00		175 000,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	2 635 000,00	0,00	2 635 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	220 000,00	0,00	220 000,00
67	Charges spécifiques (9)	40 000,00	0,00	40 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	1 505 000,00	1 505 000,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		2 040 000,00	2 040 000,00
Dépenses de fonctionnement – Total		29 395 000,00	3 545 000,00	32 940 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	32 940 000,00
--	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

VILLE DE MEYLAN - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2024

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	395 000,00	0,00	395 000,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	1 310 000,00	0,00	1 310 000,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	7 420 000,00	0,00	7 420 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	550 000,00	550 000,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (7)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		1 505 000,00	1 505 000,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		2 040 000,00	2 040 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	280 000,00		280 000,00
Recettes d'investissement – Total		9 405 000,00	4 095 000,00	13 500 000,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	0,00
---------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	13 500 000,00
---	----------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	180 000,00		180 000,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	2 175 000,00		2 175 000,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	6 400 000,00		6 400 000,00
731	Fiscalité locale	19 885 000,00		19 885 000,00
74	Dotations et participations (8)	2 735 000,00		2 735 000,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	1 520 000,00	0,00	1 520 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	40 000,00	5 000,00	45 000,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		32 935 000,00	5 000,00	32 940 000,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	32 940 000,00
--	----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	A

DEPENSES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		11 750 000,00	0,00	0,00	13 500 000,00	13 500 000,00	0,00	13 500 000,00	13 500 000,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	909 800,00	0,00	0,00	180 000,00	180 000,00	0,00	180 000,00	180 000,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	612 500,00	0,00	0,00	702 500,00	702 500,00	0,00	702 500,00	702 500,00
21	Immobilisations corporelles	6 423 700,00	0,00	0,00	8 117 500,00	8 117 500,00	0,00	8 117 500,00	8 117 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	2 034 000,00	0,00	0,00	2 500 000,00	2 500 000,00	0,00	2 500 000,00	2 500 000,00
	Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		9 980 000,00	0,00	0,00	11 500 000,00	11 500 000,00	0,00	11 500 000,00	11 500 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 270 000,00	0,00		1 445 000,00	1 445 000,00		1 445 000,00	1 445 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		1 270 000,00	0,00	0,00	1 445 000,00	1 445 000,00	0,00	1 445 000,00	1 445 000,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		11 250 000,00	0,00	0,00	12 945 000,00	12 945 000,00	0,00	12 945 000,00	12 945 000,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00			5 000,00	5 000,00		5 000,00	5 000,00
041	Opérations patrimoniales (7)	500 000,00			550 000,00	550 000,00		550 000,00	550 000,00
Total des dépenses d'ordre		500 000,00			555 000,00	555 000,00		555 000,00	555 000,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)	0,00
---	-------------

Total des dépenses d'investissement cumulées	13 500 000,00
---	----------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

- (3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).
- (6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).
- (8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	A

RECETTES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		11 750 000,00	0,00	13 500 000,00	13 500 000,00	13 500 000,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	500 000,00	0,00	1 310 000,00	1 310 000,00	1 310 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	7 040 000,00	0,00	7 410 000,00	7 410 000,00	7 410 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		7 540 000,00	0,00	8 720 000,00	8 720 000,00	8 720 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	600 000,00	0,00	395 000,00	395 000,00	395 000,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	280 000,00	280 000,00	280 000,00
Total des recettes financières		610 000,00	0,00	685 000,00	685 000,00	685 000,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		8 150 000,00	0,00	9 405 000,00	9 405 000,00	9 405 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement	2 000 000,00		2 040 000,00	2 040 000,00	2 040 000,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	1 100 000,00		1 505 000,00	1 505 000,00	1 505 000,00
041	Opérations patrimoniales (6)	500 000,00		550 000,00	550 000,00	550 000,00
Total des recettes d'ordre		3 600 000,00		4 095 000,00	4 095 000,00	4 095 000,00

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)	0,00
---	-------------

Affectation au compte 1068 (8)	0,00
---------------------------------------	-------------

Total des recettes d'investissement cumulées	13 500 000,00
---	----------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

VILLE DE MEYLAN - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2024

- (2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).
- (4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).
- (7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	A1

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
TOTAL		11 750 000,00	0,00	0,00	13 500 000,00	13 500 000,00	0,00	13 500 000,00	13 500 000,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	909 800,00	0,00	0,00	180 000,00	180 000,00	0,00	180 000,00	180 000,00
2031	Frais d'études	775 000,00	0,00	0,00	105 000,00	105 000,00	0,00	105 000,00	105 000,00
2033	Frais d'insertion	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
2051	Concessions, droits similaires	124 800,00	0,00	0,00	65 000,00	65 000,00	0,00	65 000,00	65 000,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	612 500,00	0,00	0,00	702 500,00	702 500,00	0,00	702 500,00	702 500,00
2041512	Subv. Grpt : Bâtiments, installations	110 000,00	0,00	0,00	200 000,00	200 000,00	0,00	200 000,00	200 000,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	400 000,00	0,00	0,00	400 000,00	400 000,00	0,00	400 000,00	400 000,00
2046	Attributions compensation investissement	102 500,00	0,00	0,00	102 500,00	102 500,00	0,00	102 500,00	102 500,00
21	Immobilisations corporelles	6 423 700,00	0,00	0,00	8 117 500,00	8 117 500,00	0,00	8 117 500,00	8 117 500,00
2113	Terrains aménagés autres que voirie	380 000,00	0,00	0,00	258 000,00	258 000,00	0,00	258 000,00	258 000,00
2115	Terrains bâtis	0,00	0,00	0,00	450 000,00	450 000,00	0,00	450 000,00	450 000,00
2116	Cimetières	90 000,00	0,00	0,00	210 000,00	210 000,00	0,00	210 000,00	210 000,00
2117	Bois et forêts	45 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2118	Autres terrains	78 000,00	0,00	0,00	80 000,00	80 000,00	0,00	80 000,00	80 000,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	15 000,00	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00
2128	Autres agencements et aménagement	40 000,00	0,00	0,00	40 000,00	40 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00
21312	Bâtiments scolaires	515 000,00	0,00	0,00	820 000,00	820 000,00	0,00	820 000,00	820 000,00
21318	Autres bâtiments publics	3 523 500,00	0,00	0,00	4 819 000,00	4 819 000,00	0,00	4 819 000,00	4 819 000,00
21351	Bâtiments publics	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	208 000,00	0,00	0,00	240 000,00	240 000,00	0,00	240 000,00	240 000,00
2152	Installations de voirie	369 000,00	0,00	0,00	316 000,00	316 000,00	0,00	316 000,00	316 000,00
21533	Réseaux câblés	40 000,00	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00
21538	Autres réseaux	70 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst., matériel, outil. techniques	99 100,00	0,00	0,00	44 000,00	44 000,00	0,00	44 000,00	44 000,00
21828	Autres matériels de transport	343 500,00	0,00	0,00	177 000,00	177 000,00	0,00	177 000,00	177 000,00
21838	Autre matériel informatique	128 200,00	0,00	0,00	105 000,00	105 000,00	0,00	105 000,00	105 000,00
21848	Autres matériels de bureau et mobilier	192 400,00	0,00	0,00	353 500,00	353 500,00	0,00	353 500,00	353 500,00
2185	Matériel de téléphonie	7 000,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00

VILLE DE MEYLAN - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2024

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
2188	Autres immobilisations corporelles	180 000,00	0,00		100 000,00	100 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	2 034 000,00	0,00	0,00	2 500 000,00	2 500 000,00	0,00	2 500 000,00	2 500 000,00
2313	Constructions	334 000,00	0,00		500 000,00	500 000,00	0,00	500 000,00	500 000,00
238	Avances commandes immo corporelles	1 700 000,00	0,00		2 000 000,00	2 000 000,00	0,00	2 000 000,00	2 000 000,00
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		9 980 000,00	0,00	0,00	11 500 000,00	11 500 000,00	0,00	11 500 000,00	11 500 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	1 270 000,00	0,00		1 445 000,00	1 445 000,00		1 445 000,00	1 445 000,00
1641	Emprunts en euros	1 260 000,00	0,00		1 435 000,00	1 435 000,00		1 435 000,00	1 435 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	10 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00		10 000,00	10 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		1 270 000,00	0,00	0,00	1 445 000,00	1 445 000,00	0,00	1 445 000,00	1 445 000,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		11 250 000,00	0,00	0,00	12 945 000,00	12 945 000,00	0,00	12 945 000,00	12 945 000,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	0,00			5 000,00	5 000,00		5 000,00	5 000,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	0,00			5 000,00	5 000,00		5 000,00	5 000,00
13911	Subv. transf. Etat et etabl. nationaux	0,00			5 000,00	5 000,00		5 000,00	5 000,00
	Charges transférées (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	500 000,00			550 000,00	550 000,00		550 000,00	550 000,00
21318	Autres bâtiments publics	500 000,00			550 000,00	550 000,00		550 000,00	550 000,00

VILLE DE MEYLAN - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2024

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I			II			III = I + II
Total des dépenses d'ordre	500 000,00			555 000,00	555 000,00		555 000,00	555 000,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	A3

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		11 750 000,00	0,00	13 500 000,00	13 500 000,00	13 500 000,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	500 000,00	0,00	1 310 000,00	1 310 000,00	1 310 000,00
1323	Subv. non transf. Départements	300 000,00	0,00	765 000,00	765 000,00	765 000,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	200 000,00	0,00	545 000,00	545 000,00	545 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	7 040 000,00	0,00	7 410 000,00	7 410 000,00	7 410 000,00
1641	Emprunts en euros	7 040 000,00	0,00	7 410 000,00	7 410 000,00	7 410 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		7 540 000,00	0,00	8 720 000,00	8 720 000,00	8 720 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	600 000,00	0,00	395 000,00	395 000,00	395 000,00
10222	FCTVA	600 000,00	0,00	395 000,00	395 000,00	395 000,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	280 000,00	280 000,00	280 000,00
Total des recettes financières		610 000,00	0,00	685 000,00	685 000,00	685 000,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		8 150 000,00	0,00	9 405 000,00	9 405 000,00	9 405 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement	2 000 000,00		2 040 000,00	2 040 000,00	2 040 000,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	1 100 000,00		1 505 000,00	1 505 000,00	1 505 000,00
2802	Frais liés à la réalisation de document	0,00		10 000,00	10 000,00	10 000,00
28033	Frais d'insertion	0,00		25 000,00	25 000,00	25 000,00
28041512	Subv. Grpt : Bâtiments, installations	90 000,00		90 000,00	90 000,00	90 000,00
280415342	IC : Bâtiments, installations	5 000,00		10 000,00	10 000,00	10 000,00
28041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	30 000,00		30 000,00	30 000,00	30 000,00
2804182	Autres org pub - Bât. et installations	50 000,00		0,00	0,00	0,00
2804183	Autres org pub-Proj infrastruct int nat.	3 000,00		5 000,00	5 000,00	5 000,00
280422	Privé - Bâtiments et installations	200 000,00		350 000,00	350 000,00	350 000,00
28046	Attributions compensation investissement	90 000,00		100 000,00	100 000,00	100 000,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	60 000,00		100 000,00	100 000,00	100 000,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	2 000,00		20 000,00	20 000,00	20 000,00

VILLE DE MEYLAN - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2024

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
281321	Immeubles de rapport	50 000,00		70 000,00	70 000,00	70 000,00
281351	Bâtiments publics	0,00		5 000,00	5 000,00	5 000,00
281578	Autre matériel technique	0,00		5 000,00	5 000,00	5 000,00
28158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00		15 000,00	15 000,00	15 000,00
28181	Installations générales, aménagt divers	10 000,00		20 000,00	20 000,00	20 000,00
281828	Autres matériels de transport	120 000,00		150 000,00	150 000,00	150 000,00
281838	Autre matériel informatique	140 000,00		150 000,00	150 000,00	150 000,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	100 000,00		150 000,00	150 000,00	150 000,00
28188	Autres immo. corporelles	150 000,00		200 000,00	200 000,00	200 000,00
041	Opérations patrimoniales (9)	500 000,00		550 000,00	550 000,00	550 000,00
2031	Frais d'études	200 000,00		550 000,00	550 000,00	550 000,00
238	Avances commandes immo corporelles	300 000,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		3 600 000,00		4 095 000,00	4 095 000,00	4 095 000,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		32 215 000,00	0,00	0,00	32 940 000,00	32 940 000,00	0,00	32 940 000,00	32 940 000,00
011	Charges à caractère général (3)	6 840 000,00	0,00	0,00	6 550 000,00	6 550 000,00	0,00	6 550 000,00	6 550 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	19 150 000,00	0,00		19 775 000,00	19 775 000,00		19 775 000,00	19 775 000,00
014	Atténuations de produits	195 000,00	0,00		175 000,00	175 000,00		175 000,00	175 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	2 531 000,00	0,00	0,00	2 635 000,00	2 635 000,00	0,00	2 635 000,00	2 635 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		28 716 000,00	0,00	0,00	29 135 000,00	29 135 000,00	0,00	29 135 000,00	29 135 000,00
66	Charges financières	350 000,00	0,00		220 000,00	220 000,00		220 000,00	220 000,00
67	Charges spécifiques (3)	49 000,00	0,00		40 000,00	40 000,00		40 000,00	40 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		399 000,00	0,00	0,00	260 000,00	260 000,00		260 000,00	260 000,00
Total des dépenses réelles		29 115 000,00	0,00	0,00	29 395 000,00	29 395 000,00	0,00	29 395 000,00	29 395 000,00
023	Virement à la section d'investissement	2 000 000,00			2 040 000,00	2 040 000,00		2 040 000,00	2 040 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	1 100 000,00			1 505 000,00	1 505 000,00		1 505 000,00	1 505 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		3 100 000,00			3 545 000,00	3 545 000,00		3 545 000,00	3 545 000,00

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)	0,00
--	-------------

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	32 940 000,00
--	----------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

VILLE DE MEYLAN - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2024

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		32 215 000,00	0,00	32 940 000,00	32 940 000,00	32 940 000,00
013	Atténuations de charges (2)	180 000,00	0,00	180 000,00	180 000,00	180 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	2 300 000,00	0,00	2 175 000,00	2 175 000,00	2 175 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	6 400 000,00	0,00	6 400 000,00	6 400 000,00	6 400 000,00
731	Fiscalité locale	19 400 000,00	0,00	19 885 000,00	19 885 000,00	19 885 000,00
74	Dotations et participations (2)	2 620 000,00	0,00	2 735 000,00	2 735 000,00	2 735 000,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	1 275 000,00	0,00	1 520 000,00	1 520 000,00	1 520 000,00
Total des recettes de gestion des services		32 175 000,00	0,00	32 895 000,00	32 895 000,00	32 895 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	40 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		40 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00
Total des recettes réelles		32 215 000,00	0,00	32 935 000,00	32 935 000,00	32 935 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	0,00
--	-------------

Total des recettes de fonctionnement cumulées	32 940 000,00
--	----------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		32 215 000,00	0,00	0,00	32 940 000,00	32 940 000,00	0,00	32 940 000,00	32 940 000,00
011	Charges à caractère général (4)	6 840 000,00	0,00	0,00	6 550 000,00	6 550 000,00	0,00	6 550 000,00	6 550 000,00
6042	Achats de prestations de services	575 000,00	0,00		620 800,00	620 800,00	0,00	620 800,00	620 800,00
60611	Eau et assainissement	95 000,00	0,00		94 000,00	94 000,00	0,00	94 000,00	94 000,00
60612	Energie - Electricité	2 152 500,00	0,00		1 535 000,00	1 535 000,00	0,00	1 535 000,00	1 535 000,00
60622	Carburants	59 100,00	0,00		67 000,00	67 000,00	0,00	67 000,00	67 000,00
60623	Alimentation	79 010,00	0,00		85 060,00	85 060,00	0,00	85 060,00	85 060,00
60628	Autres fournitures non stockées	63 660,00	0,00		64 430,00	64 430,00	0,00	64 430,00	64 430,00
60631	Fournitures d'entretien	52 400,00	0,00		104 400,00	104 400,00	0,00	104 400,00	104 400,00
60632	Fournitures de petit équipement	294 680,00	0,00		299 240,00	299 240,00	0,00	299 240,00	299 240,00
60633	Fournitures de voirie	25 000,00	0,00		25 000,00	25 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00
60636	Habillement et vêtements de travail	25 900,00	0,00		27 500,00	27 500,00	0,00	27 500,00	27 500,00
6064	Fournitures administratives	37 800,00	0,00		31 250,00	31 250,00	0,00	31 250,00	31 250,00
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	58 320,00	0,00		60 620,00	60 620,00	0,00	60 620,00	60 620,00
6067	Fournitures scolaires	59 310,00	0,00		59 430,00	59 430,00	0,00	59 430,00	59 430,00
6068	Autres matières et fournitures	70,00	0,00		80,00	80,00	0,00	80,00	80,00
611	Contrats de prestations de services	238 750,00	0,00		247 000,00	247 000,00	0,00	247 000,00	247 000,00
6132	Locations immobilières	555 096,00	0,00		629 096,00	629 096,00	0,00	629 096,00	629 096,00
61351	Matériel roulant	60 000,00	0,00		42 400,00	42 400,00	0,00	42 400,00	42 400,00
61358	Autres	13 150,00	0,00		20 600,00	20 600,00	0,00	20 600,00	20 600,00
614	Charges locatives et de copropriété	11 500,00	0,00		39 500,00	39 500,00	0,00	39 500,00	39 500,00
61521	Entretien terrains	30 500,00	0,00		32 000,00	32 000,00	0,00	32 000,00	32 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	183 500,00	0,00		208 500,00	208 500,00	0,00	208 500,00	208 500,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	153 000,00	0,00		107 000,00	107 000,00	0,00	107 000,00	107 000,00
615231	Entretien, réparations voiries	181 500,00	0,00		160 000,00	160 000,00	0,00	160 000,00	160 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	27 000,00	0,00		27 000,00	27 000,00	0,00	27 000,00	27 000,00
61551	Entretien matériel roulant	35 000,00	0,00		40 000,00	40 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	12 500,00	0,00		13 500,00	13 500,00	0,00	13 500,00	13 500,00
6156	Maintenance	507 467,00	0,00		587 730,00	587 730,00	0,00	587 730,00	587 730,00
6161	Multirisques	130 000,00	0,00		130 000,00	130 000,00	0,00	130 000,00	130 000,00
6182	Documentation générale et technique	60 920,00	0,00		45 160,00	45 160,00	0,00	45 160,00	45 160,00
6184	Versements à des organismes de formation	114 000,00	0,00		128 000,00	128 000,00	0,00	128 000,00	128 000,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	15 000,00	0,00		15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00

VILLE DE MEYLAN - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2024

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6188	Autres frais divers	12 150,00	0,00		1 150,00	1 150,00	0,00	1 150,00	1 150,00
62268	Autres honoraires, conseils	300 432,00	0,00		287 500,00	287 500,00	0,00	287 500,00	287 500,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	2 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6228	Divers	49 800,00	0,00		44 100,00	44 100,00	0,00	44 100,00	44 100,00
6231	Annonces et insertions	13 000,00	0,00		13 000,00	13 000,00	0,00	13 000,00	13 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	127 930,00	0,00		110 680,00	110 680,00	0,00	110 680,00	110 680,00
6236	Catalogues et imprimés	68 100,00	0,00		70 750,00	70 750,00	0,00	70 750,00	70 750,00
6247	Transports collectifs	58 900,00	0,00		62 000,00	62 000,00	0,00	62 000,00	62 000,00
6251	Voyages, déplacements et missions	19 000,00	0,00		18 700,00	18 700,00	0,00	18 700,00	18 700,00
6261	Frais d'affranchissement	34 500,00	0,00		35 000,00	35 000,00	0,00	35 000,00	35 000,00
6262	Frais de télécommunications	44 880,00	0,00		43 000,00	43 000,00	0,00	43 000,00	43 000,00
627	Services bancaires et assimilés	10 000,00	0,00		6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	8 485,00	0,00		22 865,00	22 865,00	0,00	22 865,00	22 865,00
62878	Remb. frais à des tiers	2 000,00	0,00		6 700,00	6 700,00	0,00	6 700,00	6 700,00
63512	Taxes foncières	151 850,00	0,00		266 019,00	266 019,00	0,00	266 019,00	266 019,00
63513	Autres impôts locaux	4 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	25 340,00	0,00		8 240,00	8 240,00	0,00	8 240,00	8 240,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	19 150 000,00	0,00		19 775 000,00	19 775 000,00		19 775 000,00	19 775 000,00
6218	Autre personnel extérieur	120 000,00	0,00		120 000,00	120 000,00		120 000,00	120 000,00
6331	Versement mobilité	245 000,00	0,00		229 850,00	229 850,00		229 850,00	229 850,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	55 000,00	0,00		57 150,00	57 150,00		57 150,00	57 150,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	131 000,00	0,00		218 150,00	218 150,00		218 150,00	218 150,00
64111	Rémunération principale titulaires	7 600 000,00	0,00		7 470 100,00	7 470 100,00		7 470 100,00	7 470 100,00
64112	SFT, indemnité de résidence	146 000,00	0,00		131 600,00	131 600,00		131 600,00	131 600,00
64118	Autres indemnités	1 737 000,00	0,00		1 597 600,00	1 597 600,00		1 597 600,00	1 597 600,00
64131	Rémunérations	3 015 000,00	0,00		3 395 900,00	3 395 900,00		3 395 900,00	3 395 900,00
64138	Primes et autres indemnités	620 000,00	0,00		693 100,00	693 100,00		693 100,00	693 100,00
6417	Rémunérations des apprentis	75 000,00	0,00		93 200,00	93 200,00		93 200,00	93 200,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	2 245 000,00	0,00		2 452 400,00	2 452 400,00		2 452 400,00	2 452 400,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	2 515 000,00	0,00		2 432 250,00	2 432 250,00		2 432 250,00	2 432 250,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	128 000,00	0,00		164 200,00	164 200,00		164 200,00	164 200,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	240 000,00	0,00		438 000,00	438 000,00		438 000,00	438 000,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	61 000,00	0,00		73 800,00	73 800,00		73 800,00	73 800,00
64731	Allocations chômage versées directement	40 000,00	0,00		21 400,00	21 400,00		21 400,00	21 400,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	90 000,00	0,00		151 600,00	151 600,00		151 600,00	151 600,00

VILLE DE MEYLAN - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2024

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6478	Autres charges sociales diverses	63 000,00	0,00		33 600,00	33 600,00		33 600,00	33 600,00
6488	Autres	24 000,00	0,00		1 100,00	1 100,00		1 100,00	1 100,00
014	Atténuations de produits	195 000,00	0,00		175 000,00	175 000,00		175 000,00	175 000,00
7392221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	195 000,00	0,00		175 000,00	175 000,00		175 000,00	175 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	2 531 000,00	0,00	0,00	2 635 000,00	2 635 000,00	0,00	2 635 000,00	2 635 000,00
65131	Bourses	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
65311	Indemnités de fonction	200 000,00	0,00		172 770,00	172 770,00	0,00	172 770,00	172 770,00
65312	Frais de mission et de déplacement	3 000,00	0,00		1 800,00	1 800,00	0,00	1 800,00	1 800,00
65313	Cotisations de retraite	0,00	0,00		23 000,00	23 000,00	0,00	23 000,00	23 000,00
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	0,00	0,00		15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
65315	Formation	10 000,00	0,00		9 000,00	9 000,00	0,00	9 000,00	9 000,00
65561	Contrib fonds compens. ch. territoriales	104 600,00	0,00		94 000,00	94 000,00	0,00	94 000,00	94 000,00
65568	Autres contributions	7 700,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6558	Autres contributions obligatoires	355 200,00	0,00		342 000,00	342 000,00	0,00	342 000,00	342 000,00
657362	Subv. fonct. CCAS	1 050 000,00	0,00		1 115 000,00	1 115 000,00	0,00	1 115 000,00	1 115 000,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	732 500,00	0,00		783 000,00	783 000,00	0,00	783 000,00	783 000,00
65811	Droits d'utilisat° - informatique nuage	52 000,00	0,00		60 030,00	60 030,00	0,00	60 030,00	60 030,00
65818	Autres	15 000,00	0,00		9 400,00	9 400,00	0,00	9 400,00	9 400,00
65888	Autres	0,00	0,00		9 000,00	9 000,00	0,00	9 000,00	9 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		28 716 000,00	0,00	0,00	29 135 000,00	29 135 000,00	0,00	29 135 000,00	29 135 000,00
66	Charges financières	350 000,00	0,00		220 000,00	220 000,00		220 000,00	220 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	250 000,00	0,00		220 000,00	220 000,00		220 000,00	220 000,00
6688	Autres	100 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (4)	49 000,00	0,00		40 000,00	40 000,00		40 000,00	40 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	49 000,00	0,00		40 000,00	40 000,00		40 000,00	40 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					

VILLE DE MEYLAN - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2024

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
Total des charges financières et spécifiques		399 000,00	0,00	0,00	260 000,00	260 000,00		260 000,00	260 000,00
Total des dépenses réelles		29 115 000,00	0,00	0,00	29 395 000,00	29 395 000,00	0,00	29 395 000,00	29 395 000,00
023	Virement à la section d'investissement	2 000 000,00			2 040 000,00	2 040 000,00		2 040 000,00	2 040 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	1 100 000,00			1 505 000,00	1 505 000,00		1 505 000,00	1 505 000,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	1 100 000,00			1 505 000,00	1 505 000,00		1 505 000,00	1 505 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		3 100 000,00			3 545 000,00	3 545 000,00		3 545 000,00	3 545 000,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	B2

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		32 215 000,00	0,00	32 940 000,00	32 940 000,00	32 940 000,00
013	Atténuations de charges (3)	180 000,00	0,00	180 000,00	180 000,00	180 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	10 000,00	0,00	180 000,00	180 000,00	180 000,00
6459	Remb.charges sécu.sociale et prévoyance	170 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	2 300 000,00	0,00	2 175 000,00	2 175 000,00	2 175 000,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	30 500,00	0,00	30 500,00	30 500,00	30 500,00
70321	Stationnement et location voie publique	750,00	0,00	750,00	750,00	750,00
70323	Red. occupation dom. public	10 300,00	0,00	11 800,00	11 800,00	11 800,00
7062	Redevances services à caractère culturel	288 700,00	0,00	338 050,00	338 050,00	338 050,00
70631	Redevances services à caractère sportif	188 000,00	0,00	125 000,00	125 000,00	125 000,00
7066	Redevances services à caractère social	551 150,00	0,00	560 410,00	560 410,00	560 410,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	870 600,00	0,00	936 000,00	936 000,00	936 000,00
706888	Autres	12 700,00	0,00	29 170,00	29 170,00	29 170,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	800,00	0,00	800,00	800,00	800,00
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	84 000,00	0,00	60 000,00	60 000,00	60 000,00
70873	Remb. frais par les C.C.A.S.	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	21 000,00	0,00	24 600,00	24 600,00	24 600,00
70878	Remb. frais par des tiers	141 500,00	0,00	57 920,00	57 920,00	57 920,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	6 400 000,00	0,00	6 400 000,00	6 400 000,00	6 400 000,00
73211	Attribution de compensation	5 580 000,00	0,00	5 580 000,00	5 580 000,00	5 580 000,00
73212	Dotations de solidarité communautaire	555 000,00	0,00	555 000,00	555 000,00	555 000,00
73221	FNGIR	265 000,00	0,00	265 000,00	265 000,00	265 000,00
731	Fiscalité locale	19 400 000,00	0,00	19 885 000,00	19 885 000,00	19 885 000,00
73111	Impôts directs locaux	17 400 000,00	0,00	18 050 000,00	18 050 000,00	18 050 000,00
73123	Taxe com add droit mut ou pub foncière	1 500 000,00	0,00	1 300 000,00	1 300 000,00	1 300 000,00
73141	Taxe sur la conso. finale d'électricité	340 000,00	0,00	400 000,00	400 000,00	400 000,00
73154	Droits de place	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
73174	Taxe locale sur la publicité extérieure	100 000,00	0,00	75 000,00	75 000,00	75 000,00
7318	Autres	40 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00
74	Dotations et participations (3)	2 620 000,00	0,00	2 735 000,00	2 735 000,00	2 735 000,00
744	FCTVA	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
74718	Autres participations Etat	0,00	0,00	4 300,00	4 300,00	4 300,00
7472	Participation régions	19 000,00	0,00	14 000,00	14 000,00	14 000,00
7473	Participation départements	126 500,00	0,00	119 300,00	119 300,00	119 300,00
74741	Participation communes membres du GFP	32 800,00	0,00	14 000,00	14 000,00	14 000,00

VILLE DE MEYLAN - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2024

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
74748	Participation autres communes	5 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00
74758	Participation autres groupements	3 300,00	0,00	3 200,00	3 200,00	3 200,00
747888	Autres	1 897 300,00	0,00	1 990 551,00	1 990 551,00	1 990 551,00
748312	D.C.R.T.P.	115 000,00	0,00	115 000,00	115 000,00	115 000,00
74832	Etat - Compensation CET (CVAE et CFE)	300 000,00	0,00	340 000,00	340 000,00	340 000,00
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	50 000,00	0,00	44 249,00	44 249,00	44 249,00
7484	Dotations de recensement	3 100,00	0,00	3 400,00	3 400,00	3 400,00
7485	Dotations pour les titres sécurisés	15 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
74888	Autres	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	1 275 000,00	0,00	1 520 000,00	1 520 000,00	1 520 000,00
752	Revenus des immeubles	1 241 000,00	0,00	1 504 836,00	1 504 836,00	1 504 836,00
75888	Autres	34 000,00	0,00	15 164,00	15 164,00	15 164,00
Total des recettes de gestion des services		32 175 000,00	0,00	32 895 000,00	32 895 000,00	32 895 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	40 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	40 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		32 215 000,00	0,00	32 935 000,00	32 935 000,00	32 935 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	0,00		5 000,00	5 000,00	5 000,00
777	Rec... subv inv transférées cpte résultat	0,00		5 000,00	5 000,00	5 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00		5 000,00	5 000,00	5 000,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

VILLE DE MEYLAN - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2024

- (6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.
- (9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A1

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
DEPENSES		1 537 500,00	2 711 500,00	0,00	0,00	1 710 000,00	4 251 000,00	282 000,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 435 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	110 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	102 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	2 101 500,00	0,00	0,00	910 000,00	3 051 000,00	282 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	500 000,00	0,00	0,00	800 000,00	1 200 000,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		8 085 000,00	0,00	0,00	0,00	445 000,00	800 000,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	280 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	395 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	445 000,00	800 000,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	7 410 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)	A1

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		2 068 000,00	10 000,00	96 000,00	279 000,00		12 945 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	10 000,00	0,00	0,00		1 445 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	70 000,00	0,00	0,00	0,00		180 000,00
204	Subventions d'équipement versées	600 000,00	0,00	0,00	0,00		702 500,00
21	Immobilisations corporelles	1 398 000,00	0,00	96 000,00	279 000,00		8 117 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		2 500 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		70 000,00	5 000,00	0,00	0,00		9 405 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00		280 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		395 000,00
13	Subventions d'investissement	65 000,00	0,00	0,00	0,00		1 310 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	5 000,00	5 000,00	0,00	0,00		7 420 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

VILLE DE MEYLAN - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2024

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A2

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
DEPENSES		452 000,00	12 225 839,00	0,00	879 000,00	2 300 330,00	5 521 485,00	4 942 090,00	0,00
011	Charges à caractère général	8 000,00	3 029 839,00	0,00	32 500,00	708 330,00	421 485,00	182 590,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	8 395 000,00	0,00	846 500,00	1 592 000,00	4 485 000,00	3 549 500,00	0,00
014	Atténuations de produits	175 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	9 000,00	801 000,00	0,00	0,00	0,00	615 000,00	1 210 000,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	220 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	40 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		26 449 249,00	1 728 334,00	0,00	51 000,00	1 154 920,00	799 816,00	2 251 735,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	180 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	93 470,00	0,00	51 000,00	889 920,00	557 300,00	560 410,00	0,00
73	Impôts et taxes	6 400 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	19 790 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	209 249,00	377 700,00	0,00	0,00	265 000,00	187 516,00	1 691 325,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	10 000,00	1 077 164,00	0,00	0,00	0,00	55 000,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	40 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)	A2

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		0,00	2 399 096,00	30 000,00	582 160,00	63 000,00		29 395 000,00
011	Charges à caractère général	0,00	1 834 596,00	30 000,00	239 660,00	63 000,00		6 550 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	564 500,00	0,00	342 500,00	0,00		19 775 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		175 000,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		2 635 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		220 000,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		40 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		0,00	61 100,00	349 286,00	14 560,00	75 000,00		32 935 000,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		180 000,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	300,00	12 250,00	10 350,00	0,00		2 175 000,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		6 400 000,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	20 000,00	0,00	75 000,00		19 885 000,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	4 210,00	0,00		2 735 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	60 800,00	317 036,00	0,00	0,00		1 520 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		40 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	B1.1

B1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
00306063 (178)	06/08/2009	710 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
00357243 (185)	26/08/2011	900 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		1 610 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					21 596 181,89									
1641 Emprunts en euros (total)					21 596 181,89									
00705040081-7106879 (189)	laNef	30/12/2021	01/03/2022	01/03/2024	2 000 000,00	F	FIXE	0,650	0,666		A	C	O	A-1
0909/103/001 (186)	SOCIETE GENERALE	12/06/2013	01/07/2013	01/10/2013	1 000 000,00	F	FIXE	3,950	4,068		T	C	O	A-1
1219533 (183)	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	02/04/2012	30/04/2012	01/05/2013	1 000 000,00	F	FIXE	4,510	4,510		A	P	O	A-1
1219536 (182)	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	02/04/2012	31/07/2012	01/11/2012	2 000 000,00	V	EURIBOR03M	2,780	2,614		T	C	O	A-1
17105 (176)	SOCIETE GENERALE	26/07/2007	01/07/2008	01/07/2009	2 000 000,00	C	TAUX STRUCTURES	4,100	4,160		A	P	O	E-4
18464 (181)	SOCIETE GENERALE	20/12/2011	30/01/2012	30/03/2012	1 000 000,00	F	FIXE	3,850	3,977		M	C	O	A-1
9015281 (184)	CAISSE D'EPARGNE	19/04/2012	28/06/2012	25/09/2012	1 000 000,00	F	FIXE	4,840	4,951		T	P	O	A-1
A0121258000 (187)	CAISSE D'EPARGNE	18/11/2021	23/12/2021	25/08/2022	4 000 000,00	F	FIXE	0,520	0,536		T	C	O	A-1
MIN260855EUR (177)	laNef	16/07/2008	30/06/2009	01/10/2009	2 000 000,00	F	FIXE	5,350	5,540		T	P	O	A-1
MIN544022EUR (188-CONSO)	Caisse Française de Financement Local	07/12/2021	08/12/2022	01/04/2023	2 000 000,00	F	FIXE	0,750	0,752		T	C	O	A-1
MON279992EUR (173)	LA BANQUE POSTALE	10/06/2013	01/08/2013	01/08/2014	3 596 181,89	F	FIXE	3,950	4,008		A	X Libre	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									

VILLE DE MEYLAN - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2024

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					21 596 181,89									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle , B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 01/01/N			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Taux d'intérêt		Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
							Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)				
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		11 110 669,71					1 434 148,58	215 543,52	0,00	38 021,32
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		11 110 669,71					1 434 148,58	215 543,52	0,00	38 021,32
00705040081-7106879 (189)	N	0,00	A-1	2 000 000,00	13,17	F	FIXE	0,650	142 857,14	13 000,00	0,00	10 120,16
0909/103/001 (186)	N	0,00	A-1	316 666,53	4,50	F	FIXE	3,950	66 666,68	11 712,84	0,00	2 523,61
1219533 (183)	N	0,00	A-1	334 199,73	3,33	F	FIXE	4,510	78 105,42	15 072,41	0,00	7 752,64
1219536 (182)	N	0,00	A-1	500 000,12	3,58	V	EURIBOR03M	5,952	133 333,36	27 348,46	0,00	3 349,03
17105 (176)	N	0,00	A-1	694 816,90	4,50	F	FIXE	4,700	125 744,33	30 688,93	0,00	2 303,16
18464 (181)	N	0,00	A-1	404 166,67	8,08	F	FIXE	3,850	50 000,00	14 922,76	0,00	75,75
9015281 (184)	N	0,00	A-1	301 470,73	3,48	F	FIXE	4,840	81 019,46	13 135,42	0,00	207,47
A0121258000 (187)	N	0,00	A-1	3 400 000,00	8,40	F	FIXE	0,520	400 000,00	16 900,00	0,00	1 568,48
MIN260855EUR (177)	N	0,00	A-1	759 348,99	5,50	F	FIXE	5,350	123 088,87	38 808,53	0,00	93,52
MIN544022EUR (188-CONSO)	N	0,00	A-1	1 900 000,01	14,00	F	FIXE	0,750	133 333,32	13 875,00	0,00	3 312,50
MON279992EUR (173)	N	0,00	A-1	500 000,03	4,58	F	FIXE	3,950	100 000,00	20 079,17	0,00	6 715,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE DE MEYLAN - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2024

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		11 110 669,71					1 434 148,58	215 543,52	0,00	38 021,32

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	B1.4

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	11	0	0	0	0	
	% de l'encours	99,99	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	11 110 669,71	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE	Durée (en années)	Délibération du
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 1500 €		07.07.2023
	Catégories de biens amortis		
L	FRAIS D ETUDES, D ELABORATION ET REVISION DES DOCUMENTS D URBANISME	5	07/07/2023
L	FRAIS D ETUDES	5	07/07/2023
L	FRAIS D'INSERTION	5	07/07/2023
L	SUBVENTIONS EQUIPEMENTS BIENS MOBILIERES, MATERIELS ET ETUDES	5	07/07/2023
L	SUBVENTIONS EQUIPEMENTS BATIMENTS ET INSTALLATIONS	30	07/07/2023
L	SUBVENTIONS EQUIPEMENTS PROJETS INFRASTRUCTURES INTERET GENERAL	40	07/07/2023
L	ATTRIBUTIONS DE COMPENSATION D INVESTISSEMENT	30	07/07/2023
L	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	5	07/07/2023
L	AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	5	07/07/2023
L	PLANTATIONS D ARBRES ET ARBUSTES	10	07/07/2023
L	AUTRES AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DE TERRAINS	10	07/07/2023
L	IMMEUBLES DE RAPPORT	50	07/07/2023
L	MATERIELS ET OUTILLAGE D INCENDIE ET DE DEFENSE CIVILE	10	07/07/2023
L	MATERIELS ET OUTILLAGE DE VOIRIE	10	07/07/2023
L	AUTRES INSTALLATIONS, MATERIELS ET OUTILLAGES TECHNIQUES	5	07/07/2023
L	INSTALLATIONS GENERALES ET AMENAGEMENTS DIVERS	10	07/07/2023
L	MATERIEL DE TRANSPORT	10	07/07/2023
L	MATERIEL INFORMATIQUE	5	07/07/2023
L	MATERIEL DE BUREAU ET MOBILIER	10	07/07/2023
L	MATERIEL DE TELEPHONIE	5	07/07/2023
L	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	10	07/07/2023

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N	B3.1

PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		102 083,79	102 083,79	0,00	102 083,79
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		102 083,79	102 083,79	0,00	102 083,79
Provision pour créances douteuses	0,00	12/04/2022	102 083,79	102 083,79	0,00	102 083,79
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires	0,00		102 083,79	102 083,79	0,00	102 083,79
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
TOTAL PROVISIONS	0,00		102 083,79	102 083,79	0,00	102 083,79

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.3

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					650 000,00	395 541,51										10 799,73	36 415,67	
SPLA PORTE DU GRESIVAUDAN	2013	P	Mise en valeur exploitation de bureaux - Pépinière d'entreprises	BANQUE POPULAIRE DES ALPES	650 000,00	395 541,51	9,51	M	F	FIXE	2,888	F	FIXE	2,850	A-1		10 799,73	36 415,67
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					2 474 989,16	1 332 413,19										31 227,25	141 578,40	
ACTIS OPAC REGION GRENOBLOISE	2005	P	Construction de 6 logements - Le trèfle de Charlaix Sud	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATION	198 977,95	119 415,29	16,58	A	V	LIVRETA	2,604	V	LIVRETA	1,600	-	1 910,65	6 168,07	
ACTIS OPAC REGION GRENOBLOISE	2017	P	Construction de 13 logements - Le trèfle de Charlaix Sud	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATION	837 521,43	390 296,88	4,50	A	V	LIVRETA	1,700	V	LIVRETA	3,600	A-1	12 783,89	81 248,69	
ACTIS OPAC REGION GRENOBLOISE	2017	P	Acquisition, amélioration de 1 logement - 20 rue du Prè d'Elle	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATION	31 395,35	26 722,01	25,08	A	V	LIVRETA	3,460	V	LIVRETA	1,700	-	454,27	825,89	

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OPAC DE L'ISERE	2007	P	Refinancement n° 11 et n° 16	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATION	131 814,86	82 642,36	13,37	S	V	LIVRETA	3,319	V	LIVRETA	2,879	-	2 345,57	4 760,52	
OPAC DE L'ISERE	2008	P	Refinancement n° 10 et 30	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATION	510 888,83	210 653,59	6,00	A	V	LIVRETA	3,563	V	LIVRETA	2,030	-	4 276,27	28 239,87	
OPAC DE L'ISERE	2016	P	Acquisition . amélioration de 1 logement - 7 rue des Aiguinards	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATION	14 665,48	10 230,67	14,67	A	V	LIVRETA	3,450	V	LIVRETA	3,000	-	306,92	600,19	
OPAC DE L'ISERE	2016	P	Acquisition et amélioration de 1 logement - 73 rue des Aiguinards	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATION	10 418,47	7 267,92	14,67	A	V	LIVRETA	3,450	V	LIVRETA	3,000	-	218,04	426,38	
OPAC DE L'ISERE	2016	P	Acquisition. amélioration - 4 impasse Saint Jean	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATION	17 232,94	12 943,91	16,33	A	V	LIVRETA	3,400	V	LIVRETA	1,800	-	232,99	657,62	
OPAC DE L'ISERE	2016	P	Acquisition. amélioration de 1 logement rue des Aiguinards	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATION	12 060,31	9 058,67	16,33	A	V	LIVRETA	3,400	V	LIVRETA	1,800	-	163,06	460,23	
SA HABITATION DES ALPES PLURALIS	2004	P	Construction de 10 logements - 4 rue des Presles	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATION	143 258,29	82 379,80	15,92	A	V	LIVRETA	2,994	V	LIVRETA	1,950	-	1 606,41	4 436,87	
SA HABITATION DES ALPES PLURALIS	2004	P	Acquisition foncière pour construction de 4 logements - 4 rue des Presles	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATION	89 070,32	68 280,69	30,92	A	V	LIVRETA	2,872	V	LIVRETA	1,950	-	1 331,47	1 624,31	
SA HABITATION DES ALPES PLURALIS	2004	P	Acquisition foncière pour construction de 2 logements - 4 rue des Presles	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATION	15 661,96	9 692,39	30,92	A	V	LIVRETA	2,401	V	LIVRETA	1,450	-	140,54	378,63	
SA HABITATION DES ALPES PLURALIS	2004	P	Construction de 2 logements - 4 rue des Presles	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATION	16 052,69	7 541,40	15,92	A	V	LIVRETA	2,513	V	LIVRETA	1,450	-	109,35	509,88	
SA HABITATION DES ALPES PLURALIS	2008	P	Acquisition. amélioration - 2 chemin des Chartreux	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATION	14 136,30	11 200,03	34,33	A	V	LIVRETA	1,870	V	LIVRETA	1,250	-	140,00	257,05	

VILLE DE MEYLAN - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2024

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SA HABITATION DES ALPES PLURALIS	2008	P	Construction de 1 logement - 2 chemin des Chartreux	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATION	20 139,30	13 103,88	19,33	A	V	LIVRETA	1,909	V	LIVRETA	1,250	-	163,80	580,77	
SA HABITATION DES ALPES PLURALIS	2008	P	Acquisition foncière pour construction de 4 logements - 2 chemin des Chartreux	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATION	49 994,10	40 674,92	34,33	A	V	LIVRETA	2,374	V	LIVRETA	1,750	-	711,81	852,17	
SA HABITATION DES ALPES PLURALIS	2008	P	Construction de 4 logements - 2 chemin des Chartreux	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATION	84 192,75	56 444,82	19,33	A	V	LIVRETA	2,413	V	LIVRETA	1,750	-	987,79	2 381,48	
SA HABITATION DES ALPES PLURALIS	2007	P	Acquisition foncière pour l'amélioration de 1 logement - chemin des Prêles	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATION	31 739,85	22 965,87	33,67	A	V	LIVRETA	1,949	V	LIVRETA	1,750	-	401,90	500,05	
SAHLM DAUPHINOISE POUR L'HABITAT	2001	P	Acquisition Foncière pour construction de 4 logements - Clos de Chartreuse	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATION	55 918,18	40 464,94	27,75	A	V	LIVRETA	3,018	V	LIVRETA	1,950	-	789,07	1 100,08	
SAHLM DAUPHINOISE POUR L'HABITAT	2001	P	Construction de 4 logements - Clos de Chartreuse	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATION	87 421,25	42 909,43	12,75	A	V	LIVRETA	3,167	V	LIVRETA	1,950	-	836,74	2 931,92	
SAHLM DAUPHINOISE POUR L'HABITAT	2004	P	Acquisition foncière pour construction de 3 logements - Clos de Jaillères	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATION	43 080,75	33 223,13	30,50	A	V	LIVRETA	2,833	V	LIVRETA	1,950	-	647,85	790,34	
SAHLM DAUPHINOISE POUR L'HABITAT	2004	P	Construction de 3 logements - Clos de Jaillères	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATION	59 347,80	34 300,59	15,50	A	V	LIVRETA	2,943	V	LIVRETA	1,950	-	668,86	1 847,39	
TOTAL GENERAL					3 124 989,16	1 727 954,70										42 026,98	177 994,07	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.4

CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A	220 020,93
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	220 020,93
Recettes réelles de fonctionnement	II	32 935 000,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II	0,67

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – SUBVENTIONS VERSEES	B8

SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT (total)					612 500,00
2041512	Fonds de concours voirie		GRENOBLE ALPES METROPOLE	Etablissement de droit public	110 000,00
20422	Subventions équilibre acquisition de logements		BAILLEURS SOCIAUX	Entreprise	400 000,00
2046	Attribution de compensation		GRENOBLE ALPES METROPOLE	Etablissement de droit public	102 500,00
FONCTIONNEMENT (total)					2 232 500,00
65541	Participation		PARTAGE ET VIE	Etablissement de droit public	96 000,00
6558	Subventions RIE + Chèques vacances + Activités		COMITE OEUVRES SOCIALES DE MEYLAN	Etablissement de droit public	342 000,00
657362	Subvention de fonctionnement		CCAS DE MEYLAN	Etablissement de droit public	1 050 000,00
6574	Plateau du gymnase des Aiguinards	Fonctionnement de l'association	AS COLLE DES BUCLOS	Association	700,00
6574	Plateau Gymnases des Aiguinards et de la Revirée	Fonctionnement de l'association	AS COLLEGE LIONEL TERRAY	Association	700,00
6574	Plateau du gymnase de la Revirée + Ex restaurant Mi-Plaine	Fonctionnement de l'association	ASPA GYM	Association	2 500,00
6574	Stade athlétisme Buclos+LCR Stella Montis+Maison quartier Buclos+matériel	Fonctionnement de l'association	ASPA RUNNING MEYLAN	Association	1 000,00
6574	LCR des Tilleuls + autres Salles communales	Fonctionnement de l'association	AVF MEYLAN GRESIVAUDAN	Association	580,00
6574	Gymnases Charlaix+LGM+Mise à disposition minibus	Fonctionnement de l'association	BADMINTON CLUB DE MEYLAN	Association	16 100,00
6574	Structure artificielle escalade gymnase du Charlaix	Fonctionnement de l'association	CHARLAIX SCALADE	Association	2 000,00
6574	Plateau Charlaix+ mise à disposition matériel + minibus	Fonctionnement de l'association	BASKET CLUB LA TRONCHE MEYLAN BCTM	Association	40 000,00
6574	Maison de quartier Buclos + mises a disposition exceptionnelles	Fonctionnement de l'association	COOPERATION DECENTRALISEE ET CITOYENNETE	Association	380,00
6574	Maison de quartier Buclos + mises a disposition salles Clos Capucins	Fonctionnement de l'association	COMITE DE JUMELAGE	Association	8 000,00
6574	Stade Albert Batteux+terrain LGM+gymnase Aiguinards+minibus+matériel	Fonctionnement de l'association	ENTENTE SPORTIVE DU RACHAIS ESR	Association	24 000,00
6574	Siège aiguinards+plateau+minibus+matériel tournoi	Fonctionnement de l'association	ENTENTE SPORTIVE MEYLAN LA TRONCHE ESMT	Association	11 500,00
6574	Maison de la musique+Foyer 3ème âge + matériel	Fonctionnement de l'association	ESPACE MUSICAL GASTON BAUDRY EMGB	Association	71 500,00
6574	Clos des Capucins + Maison de la musique	Fonctionnement de l'association	ENSEMBLE VOCAL ATOUTCHOEUR	Association	500,00
6574	Piscine des Buclos refacturée	Fonctionnement de l'association	GRENOBLE ALP38	Association	17 000,00
6574	Salles communales, mini gymnase	Fonctionnement de l'association	HABITANTS CHARLAIX MAUPERTUIS	Association	500,00
6574	Salles communales, gymnases	Fonctionnement de l'association	HORIZONS JEUNESSE	Association	280 000,00
6574	Gymnases, minibus	Fonctionnement de l'association	JUDOKAN MEYLAN	Association	8 800,00
6574	Dojo des Aiguinards, salle communale	Fonctionnement de l'association	KARATE SHOTOKAN MEYLAN	Association	700,00
6574	Minibus+ Jules Flandrin (remboursement frais location)	Fonctionnement de l'association	LA TRONCHE MEYLAN BASKET LTMB	Association	8 000,00
6574	Gymnase LGM	Fonctionnement de l'association	MEYLAN BANDO KICK BOXING	Association	1 500,00
6574	Maison quartier Buclos + Plateaux Aiguinards et Revirée	Fonctionnement de l'association	MEYLAN CYCLO	Association	600,00

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
6574	Salle arme et plateau sportif Revirée, minibus	Fonctionnement de l'association	MEYLAN ESCRIME	Association	35 000,00
6574	Plateaux Charlaix et Revirée, salles communales, minibus	Fonctionnement de l'association	MEYLAN GRENOBLE HANDIBASKET MGH	Association	8 000,00
6574	Plateaux sportifs Aiguinards, LGM, Charlaix+ex restaurant Mi-Plaine	Fonctionnement de l'association	MEYLAN HAND BALL MHB	Association	35 000,00
6574	Salle de cours Piscine Buclos, salle communale	Fonctionnement de l'association	MEYLAN PLONGEE	Association	1 900,00
6574	LCR des Grubins	Fonctionnement de l'association	MEYLAN SKI DE RANDO	Association	150,00
6574	Plateau sportif et gymnase LGM	Fonctionnement de l'association	MEYLAN SKI	Association	2 200,00
6574	Clos et Grange des Capucins	Fonctionnement de l'association	SITE ET PATRIMOINE	Association	950,00
6574	Gymnase LGM	Fonctionnement de l'association	TAEKWONDO MEYLAN	Association	3 000,00
6574	Minibus	Fonctionnement de l'association	TENNIS TABLE MEYLAN LA TRONCHE GRENOBLE TTTTMG	Association	4 000,00
6574	Salles communales	Fonctionnement de l'association	AMPF PLAINE FLEURIE	Association	200,00
6574	Salles communales+tennis de Jallières	Fonctionnement de l'association	UNION QUARTIER HAUT MEYLAN	Association	600,00
6574	Salles communales+gymnase Béalières	Fonctionnement de l'association	UNION QUARTIER BEALIERES	Association	1 700,00
6574	Salles communales+gymnases+stade de foot	Fonctionnement de l'association	UNION QUARTIER BUCLOS GRAND PRE	Association	2 000,00
6574	Salle communale	Fonctionnement de l'association	VIVRE AUX AIGUINARDS	Association	240,00
6574	Street art	Fonctionnement de l'association	SPACE JUNK GRENOBLE	Association	10 000,00
6574	Subventions non affectées		ENVELOPPE SUBVENTIONS SUR PROJET	Association	143 000,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		4,00	0,00	4,00	3,00	1,00	4,00
Directeur général des services	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général adjoint des services	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général des services techniques	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		88,00	6,00	94,00	70,14	21,97	92,11
Adjoint administratif terr.	C	52,00	4,00	56,00	49,64	5,37	55,01
Adjoint administratif terr. ou ATSEM	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Attaché	A	14,00	1,00	15,00	5,50	9,00	14,50
Attaché ou Educateur ter. jeunes enfants	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur	B	19,00	1,00	20,00	12,00	7,60	19,60
Technicien ou Rédacteur	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		121,00	67,00	188,00	109,59	58,18	167,77
Adjoint technique territorial	C	75,00	66,00	141,00	78,79	42,18	120,97
Agent de maîtrise	C	20,00	1,00	21,00	20,80	0,00	20,80
Ingénieur	A	7,00	0,00	7,00	3,00	4,00	7,00
Technicien	B	19,00	0,00	19,00	7,00	12,00	19,00
FILIERE SOCIALE (d)		52,00	4,00	56,00	30,10	24,60	54,70
Agent social	C	29,00	3,00	32,00	10,60	20,60	31,20
Agent spéc écoles mat	C	11,00	1,00	12,00	11,50	0,00	11,50
Conseiller socio-éducatif	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Educateur ter. jeunes enfants	A	11,00	0,00	11,00	7,00	4,00	11,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		36,00	3,00	39,00	38,40	0,00	38,40
Assistant socio educ.	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Auxiliaire puériculture	B	29,00	3,00	32,00	31,40	0,00	31,40
Cadre de santé	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Infirmier en soins généraux	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Puéricultrice	A	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		7,00	10,00	17,00	7,61	2,64	10,25
ETAPS	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00

VILLE DE MEYLAN - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2024

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
Educateur territorial A.P.S	B	6,00	6,00	12,00	6,61	1,87	8,48
Opérateur territorial A.P.S	C	0,00	4,00	4,00	0,00	0,77	0,77
FILIERE CULTURELLE (h)		30,00	17,00	47,00	33,72	4,56	38,28
Adjoint territorial patrimoine	C	8,00	0,00	8,00	8,00	0,00	8,00
Assistant de conservation	B	8,00	1,00	9,00	8,00	0,50	8,50
Assistant ens. artistique	B	10,00	16,00	26,00	13,72	4,06	17,78
Bibliothécaire territorial	A	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Professeur ens. art. cl.N	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE ANIMATION (i)		13,00	85,00	98,00	15,62	37,48	53,10
Adjoint territorial animation	C	3,00	85,00	88,00	9,62	33,48	43,10
Animateur	B	10,00	0,00	10,00	6,00	4,00	10,00
FILIERE POLICE (j)		10,00	0,00	10,00	10,00	0,00	10,00
Chef de service de police	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Gardien Brigadier	C	8,00	0,00	8,00	8,00	0,00	8,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		357,00	192,00	549,00	315,18	149,43	464,61

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

D1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
 332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 326-352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
 343-1-343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
 333-1-333-10 : Collaborateurs de cabinet.
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
 A : Autres

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP , ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1).
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
Détention d'une part du capital				
19/09/2012 - "INOVATION ""les portes du Grésivaudan""	SPLA PORTE DU GRESIVAUDAN			9 000,00
17/01/2020 - Prise de participation - souscription d'une action	AGENCE LOCALE DE L'ENERGIE			500,00
10/09/2021 - Achat de 5 actions	SPL SAGES			1 820,00
17/05/2022 - Souscription de 200 actions	ENERG Y CITOYENNES			20 000,00
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
01/10/2001 - Acquisition Foncière pour construction de 4 logements - Clos de Chartreuse	SAHLM DAUPHINOISE POUR L'HABITAT			55 918,18
01/10/2001 - Construction de 4 logements - Clos de Chartreuse	SAHLM DAUPHINOISE POUR L'HABITAT			87 421,25
01/10/2001 - Acquisition Foncière pour construction de 4 logements - Clos de Chartreuse	SAHLM DAUPHINOISE POUR L'HABITAT			55 918,18
01/10/2001 - Construction de 4 logements - Clos de Chartreuse	SAHLM DAUPHINOISE POUR L'HABITAT			87 421,25
01/09/2003 - Acquisition . amélioration de 1 logement - 7 rue des Aiguinards	OPAC DE L'ISERE			14 665,48
01/09/2003 - Acquisition et amélioration de 1 logement - 73 rue des Aiguinards	OPAC DE L'ISERE			10 418,47
01/09/2003 - Acquisition . amélioration de 1 logement - 7 rue des Aiguinards	OPAC DE L'ISERE			14 665,48
01/09/2003 - Acquisition et amélioration de 1 logement - 73 rue des Aiguinards	OPAC DE L'ISERE			10 418,47
01/07/2004 - Acquisition foncière pour construction de 3 logements - Clos de Jaillères	SAHLM DAUPHINOISE POUR L'HABITAT			43 080,75
01/07/2004 - Construction de 3 logements - Clos de Jaillères	SAHLM DAUPHINOISE POUR L'HABITAT			59 347,80
01/07/2004 - Acquisition foncière pour construction de 3 logements - Clos de Jaillères	SAHLM DAUPHINOISE POUR L'HABITAT			43 080,75
01/07/2004 - Construction de 3 logements - Clos de Jaillères	SAHLM DAUPHINOISE POUR L'HABITAT			59 347,80
01/12/2004 - Construction de 10 logements - 4 rue des Presles	SA HABITATION DES ALPES PLURALIS			143 258,29
01/12/2004 - Acquisition foncière pour construction de 4 logements - 4 rue des Presles	SA HABITATION DES ALPES PLURALIS			89 070,32
01/12/2004 - Acquisition foncière pour construction de 2 logements - 4 rue des Presles	SA HABITATION DES ALPES PLURALIS			15 661,96
01/12/2004 - Construction de 2 logements - 4 rue des Presles	SA HABITATION DES ALPES PLURALIS			16 052,69

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
01/12/2004 - Construction de 10 logements - 4 rue des Presles	SA HABITATION DES ALPES PLURALIS			143 258,29
01/12/2004 - Acquisition foncière pour construction de 4 logements - 4 rue des Presles	SA HABITATION DES ALPES PLURALIS			89 070,32
01/12/2004 - Acquisition foncière pour construction de 2 logements - 4 rue des Presles	SA HABITATION DES ALPES PLURALIS			15 661,96
01/12/2004 - Construction de 2 logements - 4 rue des Presles	SA HABITATION DES ALPES PLURALIS			16 052,69
01/02/2005 - Acquisition. amélioration de 1 logement - 20 rue du Prè d'Elle	ACTIS OPAC REGION GRENOBLOISE			31 395,35
01/02/2005 - Acquisition. amélioration de 1 logement - 20 rue du Prè d'Elle	ACTIS OPAC REGION GRENOBLOISE			31 395,35
01/05/2005 - Acquisition. amélioration - 4 impasse Saint Jean	OPAC DE L'ISERE			17 232,94
01/05/2005 - Acquisition. amélioration de 1 logement rue des Aiguinards	OPAC DE L'ISERE			12 060,31
01/05/2005 - Acquisition. amélioration - 4 impasse Saint Jean	OPAC DE L'ISERE			17 232,94
01/05/2005 - Acquisition. amélioration de 1 logement rue des Aiguinards	OPAC DE L'ISERE			12 060,31
01/08/2005 - Construction de 6 logements - Le trèfle de Charlaix Sud	ACTIS OPAC REGION GRENOBLOISE			198 977,95
01/08/2005 - Construction de 6 logements - Le trèfle de Charlaix Sud	ACTIS OPAC REGION GRENOBLOISE			198 977,95
01/09/2005 - Construction de 13 logements - Le trèfle de Charlaix Sud	ACTIS OPAC REGION GRENOBLOISE			837 521,43
01/09/2005 - Construction de 13 logements - Le trèfle de Charlaix Sud	ACTIS OPAC REGION GRENOBLOISE			837 521,43
01/05/2007 - Refinancement - Acquisition de logements - Le clos du Bachais	OPAC DE L'ISERE			301 206,65
15/05/2007 - Refinancement n° 11 et n° 16	OPAC DE L'ISERE			131 814,86
15/05/2007 - Refinancement n° 11 et n° 16	OPAC DE L'ISERE			131 814,86
01/09/2007 - Acquisition foncière pour l'amélioration de 1 logement - chemin des Prêles	SA HABITATION DES ALPES PLURALIS			31 739,85
01/09/2007 - Acquisition foncière pour l'amélioration de 1 logement - chemin des Prêles	SA HABITATION DES ALPES PLURALIS			31 739,85
01/01/2008 - Refinancement n° 10 et 30	OPAC DE L'ISERE			510 888,83
01/01/2008 - Refinancement n° 10 et 30	OPAC DE L'ISERE			510 888,83
01/05/2008 - Acquisition. amélioration - 2 chemin des Chartreux	SA HABITATION DES ALPES PLURALIS			14 136,30
01/05/2008 - Construction de 1 logement - 2 chemin des Chartreux	SA HABITATION DES ALPES PLURALIS			20 139,30
01/05/2008 - Acquisition foncière pour construction de 4 logements - 2 chemin des Chartreux	SA HABITATION DES ALPES PLURALIS			49 994,10
01/05/2008 - Construction de 4 logements - 2 chemin des Chartreux	SA HABITATION DES ALPES PLURALIS			84 192,75
01/05/2008 - Acquisition. amélioration - 2 chemin des Chartreux	SA HABITATION DES ALPES PLURALIS			14 136,30
01/05/2008 - Construction de 1 logement - 2 chemin des Chartreux	SA HABITATION DES ALPES PLURALIS			20 139,30
01/05/2008 - Acquisition foncière pour construction de 4 logements - 2 chemin des Chartreux	SA HABITATION DES ALPES PLURALIS			49 994,10
01/05/2008 - Construction de 4 logements - 2 chemin des Chartreux	SA HABITATION DES ALPES PLURALIS			84 192,75
19/06/2013 - Mise en valeur exploitation de bureaux - Pépinière d'entreprises	SPLA PORTE DU GRESIVAUDAN			650 000,00
19/06/2013 - Mise en valeur exploitation de bureaux - Pépinière d'entreprises	SPLA PORTE DU GRESIVAUDAN			650 000,00

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
- Subvention	ASSOCIATION HORIZONS			280 000,00
- Subvention	COMITE D OEUVRES SOCIALES			342 000,00
- Subvention	CCAS de MEYLAN			1 050 000,00
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

(4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	B11.1

LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE

DESIGNATION DES ORGANISMES	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
EPCI			
GRENOBLE ALPES METROPOLE	01/01/2000	Fiscalité mixte	0,00
Autres organismes de regroupement			
SIMPA (Syndicat Intercommunal Maison de personnes âgées)	04/02/1997	Sans fiscalité propre	0,00

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES	B11.2

LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES

Catégorie d'établissement (1)	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
CCAS	Centre communal d'action sociale	03/07/1996	03/07/1996		non

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		1 440 000,00	I 1 440 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		1 435 000,00	1 435 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	1 435 000,00	1 435 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		5 000,00	5 000,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	5 000,00	5 000,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	1 440 000,00	0,00	0,00	1 440 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		4 220 000,00	III 4 220 000,00
Ressources propres externes de l'année (a)		395 000,00	395 000,00
10221	TLE	0,00	0,00
10222	FCTVA	395 000,00	395 000,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		3 825 000,00	3 825 000,00
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
2802	<i>Frais liés à la réalisation de document</i>	10 000,00	10 000,00
28033	<i>Frais d'insertion</i>	25 000,00	25 000,00
28041512	<i>Subv. Grpt : Bâtiments, installations</i>	90 000,00	90 000,00
280415342	<i>IC : Bâtiments, installations</i>	10 000,00	10 000,00
28041582	<i>Autres grpts - Bâtiments et installat°</i>	30 000,00	30 000,00
2804182	<i>Autres org pub - Bât. et installations</i>	0,00	0,00
2804183	<i>Autres org pub-Proj infrastruct int nat.</i>	5 000,00	5 000,00
280422	<i>Privé - Bâtiments et installations</i>	350 000,00	350 000,00
28046	<i>Attributions compensation investissement</i>	100 000,00	100 000,00
2805	<i>Licences, logiciels, droits similaires</i>	100 000,00	100 000,00
28121	<i>Plantations d'arbres et d'arbustes</i>	20 000,00	20 000,00
281321	<i>Immeubles de rapport</i>	70 000,00	70 000,00
281351	<i>Bâtiments publics</i>	5 000,00	5 000,00
281578	<i>Autre matériel technique</i>	5 000,00	5 000,00
28158	<i>Autres inst., matériel, outil. techniques</i>	15 000,00	15 000,00
28181	<i>Installations générales, aménagt divers</i>	20 000,00	20 000,00
281828	<i>Autres matériels de transport</i>	150 000,00	150 000,00
281838	<i>Autre matériel informatique</i>	150 000,00	150 000,00
281848	<i>Autres matériels de bureau et mobiliers</i>	150 000,00	150 000,00
28188	<i>Autres immo. corporelles</i>	200 000,00	200 000,00
29...	<i>Dépréciations des immobilisations</i>		
31...	<i>Matières premières (et fournitures) (5)</i>		
33...	<i>En-cours de production de biens (5)</i>		
35...	<i>Stocks de produits (5)</i>		
39...	<i>Dépréciation des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		
49...	<i>Dépréciation des comptes de tiers</i>		
59...	<i>Dépréciation des comptes financiers</i>		
024	Produits des cessions d'immobilisations	280 000,00	280 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement	2 040 000,00	2 040 000,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (6) (7)	Solde d'exécution R001 (6) (7)	Affectation R1068 (6)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	4 220 000,00	0,00	0,00	0,00	4 220 000,00

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 1 440 000,00
Ressources propres disponibles	IV 4 220 000,00
Solde	V = IV – II (8) 2 780 000,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

(6) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(7) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(8) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	D1

LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)
Bâtiments industriel et commerciaux	BIC	25/06/2007	25/06/2007	Patrimoine économique de la ville
Lotissement - ZAC	Inovallée	18/05/2010	18/05/2010	Patrimoine économique de la ville

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS	D3

Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources						
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources						
Taxe d'aménagement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources						
TFPB	0,00	0,00	42,57 %	0,00	17 650 000,00	0,00
TFPNB	0,00	0,00	78,09 %	0,00	110 000,00	0,00
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	0,00	0,00	13,64 %	0,00	290 000,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00			0,00	0,00

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 33

Nombre de membres présents :

Nombre de suffrages exprimés :

VOTES :

Pour :

Contre :

Abstentions :

Date de convocation : 12/12/2023

Présenté par Le Maire (1),

A Meylan, le 18/12/2023

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire

A Meylan, le 18/12/2023

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3).

01- Philippe CARDIN	
02- Mélina HERENGER	
03- Antoine JAMMES	
04- Christel REFOUR	
05- Christophe BATAILH	
06- Véronique CLERC	
07- Céline BECKER	
08- Stéphane MAIRE	
09- Marie-Odile NOVELLI	
10- Jean Baptiste CAILLET	
11- Henri BIRON	
12- Sylvie CHARLETY	
13- Jean-Pierre DESBENOIT	
14- Dominique PERNOT	
15- Pierre GUERIN	
16- Aude DUBRULLE	
17- Isabelle MALZY	
18- Christine ELISE	
19- Melvin GIBSON	
20- Antoine NAILLON	

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

21- Ilyès POURRET	
22- Noémie DELIN	
23- Yuthi YEM	
24- Francis PILLOT	
25- Pascal OLIVIERI	
26- Joëlle HOURS	
27- Leïla GADDAS	
28- Nelly SAVOIE	
29- Thibault PARMENTIER	
30- Gabriel MOREAU	
31- Anne-Marie BOULLIER	
32- Jocelyne OLIVIERI	
33- Brett KRAABEL	

Certifié exécutoire par Le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.